

Démarche	: OF déjà autorisés en Nouvelle-Aquitaine-Demande d'enregistrement pour l'autorisation à délivrer la formation "Hygiène alimentaire en établissement de restauration commerciale" en région Nouvelle-Aquitaine à compter du 1er février 2026
Organisme	: Service Régional de la Formation et du Développement

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

## Formulaire

Conformément à l'article 2 du décret n°2025-922 du 6 septembre 2025 modifiant l'article D. 233-12 du code rural et de la pêche maritime,

"L'organisme de formation déclaré auprès du préfet de région conformément à l'article L. 6351-1 du code du travail, autorisé au 1er juillet 2025 à dispenser la formation mentionnée à l'article L. 233-4 du code rural et de la pêche maritime, se voit délivrer sur sa demande l'autorisation prévue au I de l'article D. 233-12 du même code, valable à compter du 1er février 2026."

### RAPPELS PRÉALABLES IMPORTANTS

**Pour utiliser cette démarche, vous devez répondre au critère suivant :**

-figurer sur l'arrêté n° R75-2025-06-30-00015 en date du 30 juin 2025 portant publication de la liste des organismes de formation, dont le siège social se situe en Nouvelle-Aquitaine, autorisés à mettre en œuvre l'action de formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale

### Demande d'autorisation (selon modèle fourni)

**Le modèle est en téléchargement ci-dessous, il est à compléter et à déposer ci-dessous.**

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déposer votre demande d'autorisation complétée et signée.

### Mises à jour à l'initiative de l'OF

Modifications éventuellement apportées  
- à sa dénomination ou ses coordonnées,

QF déjà autorisés en Nouvelle-Aquitaine-Demande d'enregistrement pour l'autorisation à délivrer  
- à la liste des formateurs (modèle rappelé ci-dessous),  
- au scenario pédagogique (modèle rappelé ci-dessous)  
- au livret de formation devant être remis au stagiaire.

.....

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Modification sur sa dénomination ou ses coordonnées

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Modification sur le scénario pédagogique

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Modification de la liste des formations

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Modification sur le(s) support(s) de formation

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Modification sur le livret de formation devant être remis au stagiaire.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Autres modifications